AVRIL 2025

PRENDS-EN D'LA GRAINE

Le focus du Délégué général aux droits de l'enfant

L'ÉCOLE RÉINVENTÉE PAR LES JEUNES

TABLE DES MATIÈRES

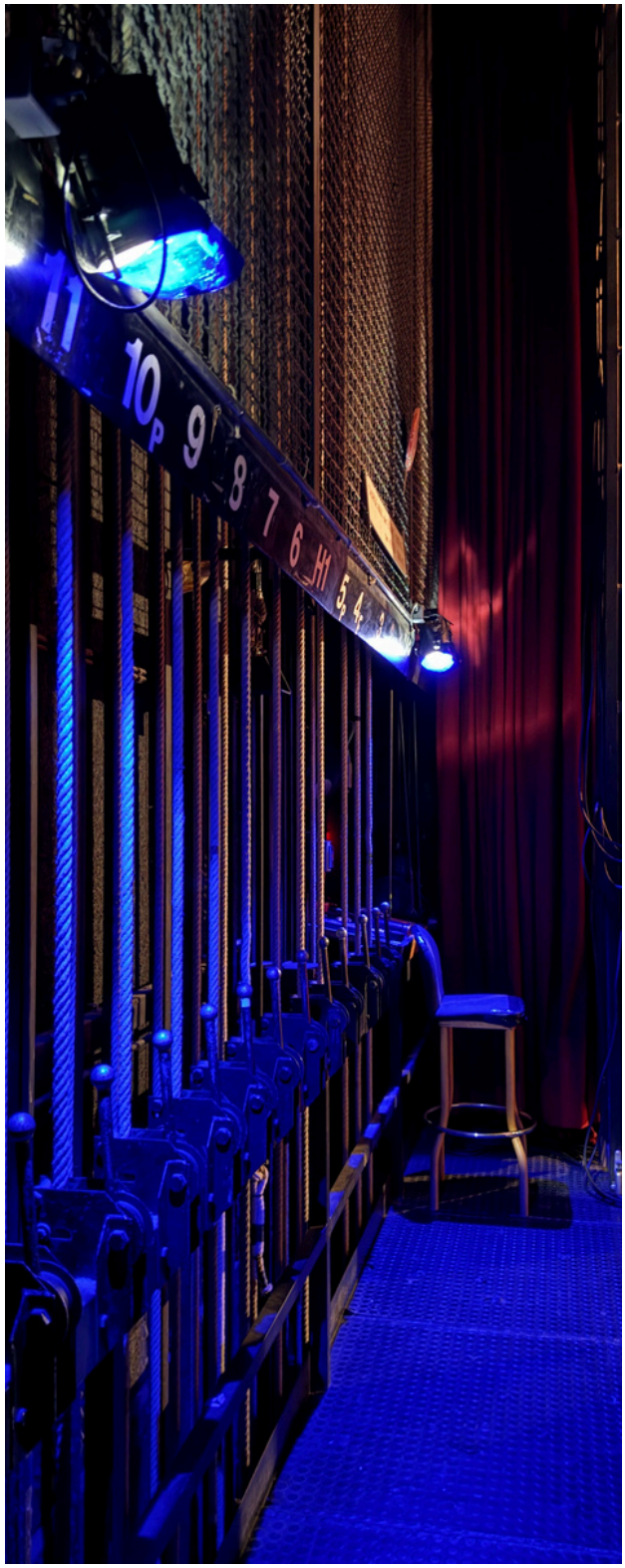

AVANT-PROPOS 01-02
Édito de Solayman Laqdim

PREMIÈRE PARTIE 05
Retour de la parole des jeunes récoltée par les services AMO

DEUXIÈME PARTIE 13
Propositions des jeunes

TROISIÈME PARTIE 18
Grilles d'analyse

CONCLUSION 22
Recommandations

RESSOURCES 25
Bibliographie et liens utiles

AVANT-PROPOS

Le nombre de jeunes en situation de décrochage scolaire a considérablement augmenté ces dernières années. Cette rupture entre l'école et une partie des enfants est particulièrement inquiétante et multifactorielle : précarité, phobie scolaire, mal-être, harcèlement, troubles des apprentissages, mauvaise orientation, échecs répétés, exclusions, manque de sens, relations conflictuelles, ennui, tensions familiales, assuétudes, souffrance psychique, ...

Lorsque nous analysons les indicateurs de l'enseignement, nous constatons que ce sont majoritairement les jeunes ayant un profil socio-économique faible qui sont orientés vers les filières technique et professionnelle. Le constat est similaire en ce qui concerne la réorientation scolaire de l'enseignement ordinaire vers l'enseignement spécialisé.

Par ailleurs, les frais répétés (garderie, fournitures, voyage scolaire) entraînent des dépenses difficiles à supporter pour les familles vivant en situation de pauvreté. Il est important que chaque enfant puisse être traité de manière équitable en Fédération Wallonie-Bruxelles. Tendre par exemple vers la gratuité des cantines scolaires dans l'enseignement fondamental permettrait d'avoir un impact bénéfique sur la santé des enfants tout en améliorant leur concentration en classe et, in fine, leurs performances scolaires. Elle permettrait aussi d'offrir aux familles les plus précaires un repas chaud et équilibré et proposerait, en outre, une belle alternative aux parents qui ont besoin de mieux organiser leur vie professionnelle ou personnelle.

Un autre enjeu important est de mieux baliser le travail scolaire à domicile car c'est l'une des principales causes des inégalités à l'école. En effet, la réalisation des devoirs repose souvent sur les compétences pédagogiques des parents et malheureusement de nombreuses familles ne sont pas suffisamment outillées pour pouvoir accompagner leurs enfants.

De plus, il est fondamental que l'implémentation du « Pacte pour un enseignement d'excellence » soit envisagée sous le prisme des droits des enfants en considérant les élèves et leurs parents comme des acteurs à part entière au sein de l'école. Je suis convaincu que c'est en mettant un maximum de démocratie dans les établissements scolaires que l'on améliorera la relation de confiance et le bien-être des élèves.

C'est pourquoi, mon équipe et moi-même, avons souhaité donner la parole aux jeunes afin d'avoir leur point de vue sur notre système éducatif à partir de la représentation théâtrale Kevin. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on n'a pas été déçu**s**. Dix établissements scolaires secondaires[1] ont participé à cet évènement et ce ne sont pas moins de 500 jeunes de 5e et 6e secondaire qui étaient présents à la représentation. Par la suite, les services AMO (Actions en Milieu Ouvert) partenaires sont allés récolter la parole de ces jeunes au sein des classes respectives afin d'obtenir leurs ressentis, avis et opinions. Cette parole, dont certains extraits sont reproduits dans ce document, a fait l'objet d'un travail de synthèse et se veut également être un levier en termes d'interpellation auprès des instances scolaires, administratives et politiques**.**

Je tiens particulièrement à remercier : les jeunes qui nous ont fait confiance, le centre culturel de Seraing[2], la Compagnie théâtrale « Chantal et Bernadette »[3], le Pouvoir Organisateur de l'enseignement de la Province de Liège, le Pouvoir Organisateur de l'instruction publique de la Ville de Liège et plusieurs services d'actions en milieu ouvert (AMO), CLAJ[4], Droits des jeunes[5], CIAJ[6], Service droit des jeunes-Liège[7] pour la réalisation de ce beau projet.

Bonne lecture !

Solayman Laqdim
Délégué général aux droits de l'enfant

L'INTENTION DES CRÉATEURS DE KEVIN

« Kevin » est un spectacle documentaire et participatif dont l'objectif est de stimuler l'esprit critique des spectateurs en confrontant leurs opinions sur l'école aux résultats de la recherche en sciences de l'éducation.

Le spectacle tente de déployer et de faire ressentir les très nombreuses raisons sociologiques, mais aussi structurelles, cognitives ou pédagogiques qui font que notre école ne fonctionne pas quand il s'agit de donner à tous les enfants les mêmes chances de réussir.

Le spectacle se focalise d'abord sur notre propre vécu d'enseignant**s**. Nous avons choisi de parler de notre rencontre avec un élève prénommé Kevin et de notre expérience de prof dans l'enseignement technique et professionnel.

Partant de cette expérience personnelle, le spectacle questionne également la dimension systémique de la **reproduction.**

Le programme invisible, c'est à la fois tout ce dont Kevin avait besoin pour réussir, mais qu'on ne lui a pas enseigné, mais également les éléments du système qu'on ne voit pas et qui entra**î**nent la reproduction des inégalités sociales à l'école.

Le programme invisible est aussi un programme informatique qui permet une interaction avec le public pour faire du spectacle lui-même un outil d'apprentissage.

En parallèle, nous voudrions dépouiller notre approche sociologique de sa dimension déceptive. En effet, la sociologie ne définit pas votre destin, elle dégage des tendances. Et c'est en s'appuyant sur elle et sur la pédagogie qu'on peut imaginer de nouvelles voies susceptibles d'améliorer nos systèmes éducatifs.

Finalement, le fait que notre école s**oit la plus inégalitaire des pays** développés est peut-être une bonne nouvelle. Cela induit qu'il est possible de faire mieux, puisque c'est le cas partout ailleurs. Notre intention, c'est de donner envie aux gens de dépasser le constat gêné de la relégation scolaire.

Arnaud Hoedt et Jérôme Piron
Auteurs - comédiens

INTRODUCTION

Le système éducatif est souvent perçu comme un levier essentiel pour garantir l'égalité des chances et la réussite de chaque enfant, indépendamment de son origine sociale.

Cependant, une réalité bien plus complexe se dessine. Le milieu social et les conditions financières des parents jouent un rôle majeur dans la réussite ou l'échec scolaire des élèves.

L'inégalité d'accès aux ressources, les discriminations systémiques et les conditions matérielles de l'école contribuent à créer un fossé entre les élèves issus de milieux modestes et ceux des classes privilégiées. Cette inégalité structurelle remet en question l'idée selon laquelle l'école est un lieu de promotion de l'égalité des chances.

Dans cette réflexion, il convient d'explorer l'impact des finances des parents sur les performances scolaires et de questionner les inégalités sociales et leurs conséquences sur la scolarité des élèves.

RETOUR DE LA PAROLE DES JEUNES RÉCOLTÉE PAR LES SERVICES AMO

1

1. Les effets des conditions financières des parents sur la réussite scolaire

1.1. L'accès aux ressources pédagogiques

Les enfants de familles modestes n'ont pas accès aux mêmes ressources que ceux issus de milieux plus aisés. « (…) Les cours particuliers, les voyages scolaires, l'achat de matériel éducatif moderne comme des tablettes et des ordinateurs sont souvent hors de portée pour les familles à revenus faibles. » Cette absence de soutien complémentaire joue un rôle crucial dans la réussite ou l'échec des élèves.

1.2. Les disparités entre les écoles

Les écoles fréquentées par des élèves issus de milieux populaires bénéficient généralement de moins de moyens financiers, ce qui a un impact direct sur la qualité de l'enseignement dispensé. « Les écoles sous-financées manquent d'enseignants qualifiés, de matériel pédagogique adéquat et d'infrastructures modernes, ce qui rend difficile l'atteinte de la réussite scolaire pour les élèves. »

1.3. L'influence de l'environnement familial

Les conditions financières des parents influencent également la manière dont un élève peut être soutenu à la maison. Le manque de temps ou de ressources pour aider aux devoirs, l'incapacité d'offrir un environnement calme et propice à l'étude sont autant de facteurs qui freinent l'épanouissement académique. L'impact de cette inégalité est également visible dans l'accès au soutien scolaire. « (…) Les élèves des classes sociales plus élevées bénéficient souvent de cours particuliers, ce qui leur donne une avance considérable sur ceux qui n'ont pas les moyens d'y accéder. » Cette aide supplémentaire leur permet de consolider leurs bases et de progresser à un rythme plus rapide, créant ainsi un écart qui peut devenir difficile à combler.

2. L'école, un lieu de déconnexion avec les réalités sociales

2.1. Le fossé entre l'école et la société

Les programmes scolaires sont souvent standardisés et peu adaptés aux réalités sociales variées des élèves. Par exemple, « les élèves issus de milieux populaires peuvent ne pas percevoir la pertinence de certaines matières qui ne semblent pas en lien avec leur quotidien. De plus, certains enfants n'ont pas les moyens d'associer l'école à une vision positive de l'avenir, car les parcours scolaires qu'on leur présente ne leur apparaissent pas comme des opportunités d'ascension sociale, mais plutôt comme des obstacles. » Les enseignants, souvent peu formés pour traiter les problématiques sociales, sont parfois en difficulté pour reconnaître ces enjeux et pour adapter leurs pratiques pédagogiques. « (…) Les élèves peuvent ainsi se sentir invisibilisés et non considérés. »

2.2. Les effets de la surcharge des classes

« (…) Les classes surchargées et la pression constante sur les résultats ne permettent pas un suivi individualisé des élèves. Les enseignants, déjà surchargés, ne peuvent répondre adéquatement aux besoins spécifiques des élèves, surtout ceux en difficulté. »

2.3. L'impact psychologique de l'inégalité scolaire

L'inégalité d'accès aux ressources et à l'attention des enseignants génère un sentiment de marginalisation chez certains élèves. Cette exclusion perçue mène à un découragement accru, une démotivation et parfois même un désengagement total du système éducatif. « Je viens d'un milieu modeste et mes parents ne peuvent pas m'offrir de cours particuliers. Je remarque que mes camarades**,** mieux équipés**,** réussissent plus facilement. Les profs, débordés, n'ont pas le temps de m'aider personnellement. Ça me décourage, je me sens isolé et j'ai de plus en plus de mal à suivre. Peu à peu, je perds confiance en moi et me désengage de l'école, la voyant comme un obstacle. »

2.4. Les inégalités entre établissements scolaires

Il existe aussi une forte disparité entre les établissements scolaires. Les écoles dans les quartiers populaires sont souvent confrontées à des problèmes structurels : classes surchargées, manque de matériel pédagogique, absence de programmes d'accompagnement pour les élèves en difficulté.

Cela crée un écart énorme entre ces établissements et ceux des quartiers plus privilégiés, où les infrastructures sont modernes et bien entretenues, et où les élèves ont plus accès à des outils pédagogiques adaptés. « (…) dans certaines écoles les élèves se retrouvent souvent avec des classes trop pleines et un manque de moyens. Ça rend les choses encore plus compliquées pour ceux qui ont déjà des difficultés, et du coup, ils n'ont pas les mêmes chances de réussir que dans les écoles où tout est mieux… Ça crée vraiment un fossé et c'est dommage, parce qu'on devrait tous partir avec les mêmes chances. »

3. Les concepts d'égalité et d'équité à l'école

3.1. L'égalité des chances VS l'équité

« L'égalité des chances suppose que tous les élèves aient un accès égal à l'éducation, sans distinction de leur origine sociale, culturelle ou ethnique. » Cependant, cette égalité formelle ne suffit pas à compenser les désavantages structurels qui existent dans la société. « L'équité, quant à elle, vise à adapter les ressources et les stratégies pédagogiques pour tenir compte des besoins spécifiques de chaque élève. » En d'autres termes, « (…) l'équité ne consiste pas à donner la même chose à tous, mais à donner à chacun ce dont il a besoin pour réussir. »

3.2 L'équité : une approche plus adaptée ?

L'équité pourrait être un principe plus juste en prenant en compte les inégalités structurelles et en adaptant les ressources aux besoins individuels des élèves. Cependant, ce principe reste mal appliqué dans la réalité scolaire, créant des fossés entre ceux qui bénéficient de ressources supplémentaires et ceux qui ne les ont pas. « L'idée de l'équité permettrait de vraiment tenir compte des différences entre les élèves. Si les écoles pouvaient adapter les ressources en fonction des besoins de chacun, ce serait déjà un énorme progrès. Mais le problème, c'est que ça ne se fait pas vraiment en pratique. Ceux qui ont déjà des avantages, comme des écoles mieux équipées**,** en bénéficient encore plus, tandis que ceux qui sont dans des écoles moins favorisées n'ont pas forcément ce soutien. Du coup, ça creuse encore plus les inégalités. En théorie, l'équité devrait permettre à tous d'avoir les mêmes chances, mais dans la réalité, c'est loin d'être le cas. »

3.3. La mise en place de pratiques pédagogiques différenciées

L'école pourrait mettre en œuvre des méthodes plus inclusives où l'enseignant adapte ses méthodes en fonction des besoins spécifiques de chaque élève.

Par exemple, « les élèves en difficulté pourraient bénéficier de temps supplémentaire, de soutien individuel ou d'activités personnalisées qui correspondent mieux à leur rythme d'apprentissage. » Les écoles devraient également offrir des parcours diversifiés, permettant aux élèves de choisir une orientation qui leur correspond, plutôt que de forcer une uniformité qui ne tient pas compte des talents variés.

3.4. Évaluation et suivi individualisé

Un suivi plus personnalisé des élèves est essentiel pour garantir une plus grande équité. L'évaluation ne devrait pas se limiter à des tests standardisés, mais inclure des critères tenant compte de l'évolution individuelle de chaque élève. « (…) les évaluations doivent prendre en compte la situation individuelle des élèves à la place de faire les mêmes tests pour tout le monde. Ça permettrait aux profs de repérer les difficultés plus tôt et d'apporter un soutien adapté. » De plus, un accompagnement supplémentaire devrait être mis en place pour les élèves qui en ont besoin, quel que soit leur milieu social.

4. Les discriminations scolaires : un obstacle à la réussite

4.1. Discriminations visibles et invisibles

Les discriminations à l'école ne sont pas seulement celles qui sont visibles, comme le harcèlement ou les insultes racistes. Il existe également des formes de discrimination plus subtiles, liées aux attentes des enseignants, aux stéréotypes sociaux ou ethniques, ou encore à l'orientation scolaire. Par exemple, « un professeur peut inconsciemment s'attendre à ce qu'un élève d'origine étrangère ait moins de succès qu'un autre élève d'origine belge, ce qui influencera ses attentes et ses évaluations. Cette forme de discrimination invisible a des conséquences profondes sur la réussite des élèves. »

4.2. L'impact des discriminations sur le climat scolaire

Les discriminations créent un climat de méfiance et de rejet au sein des établissements. « Les élèves victimes de discriminations se sentent isolés et exclus (…), ce qui a un impact direct sur leur bien-être et leur capacité à s'investir dans leur scolarité. »

4.3. Mécanismes de lutte contre la discrimination

Pour lutter contre ces discriminations, il est essentiel d'introduire des formations régulières pour les enseignants sur la gestion de la diversité et la détection des jugements inconscients. En parallèle, il serait important de mettre en place des mécanismes de signalement des discriminations dans les établissements scolaires pour que les élèves puissent dénoncer les comportements discriminatoires en toute sécurité. Des campagnes de sensibilisation sur les stéréotypes de genre, ethniques et sociaux devraient également être organisées pour sensibiliser tant les enseignants que les élèves et les parents.

4.4. Impact psychologique de la discrimination

Les discriminations à l'école ont un impact considérable sur la santé mentale des élèves. Le sentiment de ne pas être à sa place, de ne pas être considéré de manière équitable, peut entraîner de la démotivation, de l'anxiété et même une dépression. Il est donc primordial que l'école offre un environnement de soutien, dans lequel chaque élève se sent accepté et valorisé, indépendamment de ses origines, de sa classe sociale ou de ses caractéristiques personnelles. « Je me sens souvent ignoré et mal compris à cause de ma différence, que ce soit à cause de mes origines ou de ma situation sociale. Les profs et certains camarades me traitent différemment et cela m'affecte profondément. Je commence à douter de mes capacités, à me sentir anxieux et démotivé. L'école, au lieu d'être un lieu où je me sens accepté, devient une source de stress et d'isolement et je me sens de plus en plus exclu. »

4.5. La question de l'inclusion des élèves en situation de handicap

Les élèves en situation de handicap sont souvent mal pris en charge dans le système scolaire. Leur exclusion, parfois subtile, est une autre forme de discrimination qui empêche une réelle égalité des chances. Par exemple, « (…) quand il y a des sorties scolaires ou des travaux en groupe, je sens que l'on m'ignore ou que l'on ne prévoit pas d'adaptations pour que je puisse participer de manière égale (…) je ne fais pas partie de la classe de la même façon que les autres (…) »

5. Vers une école plus juste et inclusive

5.1. Une plus grande mixité sociale dans les écoles

« (…) la mixité sociale au sein des établissements scolaires est une réponse aux inégalités. Une meilleure inclusion des élèves issus de milieux différents permettrait de lutter contre les stéréotypes sociaux et de favoriser une plus grande ouverture d'esprit et une meilleure compréhension entre les élèves. »

5.2. Réduire la taille des classes

« La réduction de la taille des classes permettrait un meilleur suivi des élèves et une plus grande interaction entre les profs et les élèves. Ça offrirait à chaque élève plus de temps pour poser des questions et participer (…) » Les études ont montré que dans des classes plus petites, les enseignants peuvent mieux identifier les problèmes spécifiques des élèves et adapter leurs méthodes pédagogiques en conséquence.

5.3. Réformes pédagogiques pour une meilleure inclusion

Les réformes doivent également s'orienter vers une meilleure inclusion des élèves en situation de handicap, des élèves migrants ou encore des élèves issus de milieux défavorisés. Cela inclut la formation des enseignants à la gestion de la diversité en classe, ainsi que la mise en place de dispositifs spécifiques (aides à la langue, soutien psychologique…). L'objectif est de créer une école où chaque élève, quelle que soit sa situation, peut réussir et s'épanouir.

5.4. Accès égal aux ressources pédagogiques

L'école devrait garantir à tous les élèves un accès égal aux ressources pédagogiques. Cela implique non seulement des manuels scolaires modernes, mais aussi des outils numériques, des sorties culturelles qui permettent d'enrichir l'expérience scolaire des élèves. Des bourses ou des subventions pourraient être mises en place pour permettre aux élèves issus de familles modestes de participer à ces activités.

ENFIN...

« L'école, censée être un lieu d'égalité des chances, n'est souvent qu'un miroir des inégalités sociales existantes. » Les conditions financières des parents, les discriminations et l'absence de ressources adaptées constituent des obstacles majeurs à la réussite scolaire de nombreux élèves. Pour véritablement garantir l'égalité des chances, il est impératif de réformer le système éducatif en profondeur. Cela nécessite une ~~plus grande~~ **meilleure** prise en compte des réalités sociales, culturelles et économiques des élèves, un accompagnement personnalisé, une lutte contre les discriminations et une révision des pratiques pédagogiques. **«** L'école doit devenir un lieu véritablement inclusif où chaque élève, quelle que soit son origine sociale ou son parcours, puisse trouver sa place et réussir. »

PROPOSITIONS DES JEUNES

2

Les jeunes expriment un fort désir de changement dans le système scolaire afin qu'il devienne plus juste, plus équitable et plus inclusif. Selon eux, il est crucial d'agir sur plusieurs leviers : améliorer l'égalité d'accès aux ressources, lutter contre les discriminations, renforcer l'accompagnement personnalisé et repenser les pratiques pédagogiques. En écoutant les propositions et les récits des jeunes, il est possible de transformer l'école en un lieu où tous les élèves, indépendamment de leur origine sociale, de leur apparence ou de leur parcours, pourront réellement réussir et s'épanouir. Les jeunes rencontrés par les services AMO proposent plusieurs solutions pour améliorer la situation. Voici quelques récits choisis qui reflètent leurs préoccupations et les propositions qui en découlent.

Proposition n°1 - Lutter contre les discriminations

Yasmine, 17 ans, élève de 5e secondaire :

« L'école, c'est censé être un endroit où tout le monde a les mêmes chances de réussir, peu importe d'où on vient ou la situation de nos parents. Mais en réalité, ce n'est pas toujours le cas. Beaucoup d'élèves, surtout ceux issus de familles moins privilégiées, se retrouvent confrontés à des inégalités qui rendent la réussite scolaire bien plus compliquée. Que ce soit à cause du manque de moyens, de soutien, ou même de la façon dont les profs traitent certains élèves, l'école peut vite devenir un obstacle plutôt qu'une clé pour s'en sortir. En tant que jeunes, on voit bien que le système est loin d'être parfait et qu'il faudrait vraiment repenser la façon dont l'école fonctionne pour que chacun ait une vraie chance de réussir. »

Lucie, 18 ans, élève de 6e secondaire :

« J'ai toujours été sensible aux moqueries liées à l'origine des autres, mais cette année, c'est moi qui ai été victime d'insultes parce que je viens d'une famille d'immigrés. C'est dur à vivre, parce que je me dis que mon origine ne devrait rien changer à la manière dont je suis perçue à l'école. Les élèves, surtout ceux qui sont différents, se retrouvent souvent isolés. À chaque fois que ça arrive, je me demande pourquoi les profs ne réagissent pas plus. Si on nous apprenait dès le début à respecter vraiment les différences, on n'aurait pas de tels problèmes. Je trouve que les enseignants devraient aussi suivre des formations sur la diversité, ça leur permettrait de mieux gérer ces situations et de nous sensibiliser. Si l'école valorisait la diversité, je pense que tout le monde se sentirait mieux. »

Les jeunes insistent sur le respect des différences et l'écoute active des élèves. Ils ont exprimé leur frustration face aux discriminations subies au sein de l'établissement, qu'elles soient liées à l'origine, au genre, à l'apparence physique ou à la classe sociale. Il est impératif de renforcer les actions de sensibilisation et de formation des enseignants pour qu'ils adoptent des pratiques inclusives. Un environnement scolaire respectueux, où la diversité est valorisée, doit être instauré pour permettre à chaque élève de se sentir respecté et valorisé, sans crainte de moqueries ou de jugements.

Proposition n°2 - Équité dans l'accès aux ressources

Samir, 17 ans, élève de 5e secondaire :
« Certains de mes camarades de classe n'ont pas accès à tout ce dont ils ont besoin pour bien réussir. Je pense notamment à un ami qui ne peut pas se permettre d'acheter les livres scolaires demandés, alors que d'autres élèves ont tout le matériel nécessaire. C'est frustrant de se sentir désavantagé parce qu'on ne vient pas d'un milieu privilégié. L'école devrait vraiment mettre des ressources à disposition pour les élèves qui en ont besoin, que ce soit des tablettes, des ordinateurs ou même des manuels scolaires gratuits. Si tout le monde avait le même accès à ces outils, il n'y aurait pas de différence de chances entre les élèves. »

Les jeunes soulignent l'importance d'avoir un accès égal à des ressources pédagogiques, qu'il s'agisse de matériel scolaire (comme des ordinateurs, des tablettes ou des livres), de cours de soutien ou d'activités scolaires comme les sorties. Il est essentiel de s'assurer que tous les élèves, indépendamment de leur situation financière, aient les mêmes chances de réussir en bénéficiant des mêmes opportunités. L'école doit veiller à ce que les moyens matériels et humains soient répartis de manière équitable, notamment pour les écoles en difficulté.

Proposition n°3 - Encourager une écoute active et un accompagnement personnalisé

Claire, 16 ans, élève de 5e secondaire :
« J'ai beaucoup de difficultés à suivre en cours, surtout en mathématiques et en sciences. Mais parfois, je me sens invisible parmi les 30 élèves de ma classe. J'aimerais que les enseignants prennent un peu plus de temps pour moi. Si on avait des classes plus petites, où les profs pourraient vraiment s'attarder sur chacun d'entre nous, je suis sûre que je réussirais mieux. On m'a dit qu'il y avait des heures de soutien, mais ce n'est pas suffisant. J'aimerais aussi qu'on nous donne plus de liberté pour participer à des activités extra-scolaires, parce que ces moments nous aident à mieux gérer notre stress et à nous épanouir. »

Les jeunes estiment qu'un suivi plus personnalisé pourrait améliorer leur parcours scolaire. Il est essentiel que l'école accorde plus de temps à chaque élève, surtout à ceux qui sont en difficulté. Des classes moins nombreuses, plus d'interactions avec les enseignants et des mécanismes d'accompagnement adaptés à chaque besoin sont nécessaires. Il faudrait plus de temps pour les activités extra-scolaires et des horaires moins chargés pour mieux concilier études et loisirs. Une attention particulière doit être portée à ceux qui sont à risque d'exclusion en raison de leur situation sociale ou de leurs difficultés scolaires.

Proposition n°4 - Changements dans le système scolaire

Rachid, 17 ans, élève de 5e secondaire :
« L'école devrait être un endroit où tout le monde a sa place. Mais parfois, je vois bien que certains élèves sont traités différemment à cause de leur origine ou de leur statut social. Nous, les élèves de milieux moins favorisés, on n'a pas les mêmes opportunités que d'autres. Et ça crée des tensions. Si l'école était plus inclusive, où les élèves de différents milieux se mélangent davantage, ce serait beaucoup mieux. Cela permettrait d'enrichir nos échanges et de mieux comprendre nos différences. Ce n'est pas normal qu'on ait des élèves dans des écoles à part parce qu'on vient d'une autre réalité sociale. Plus de mixité sociale, c'est essentiel pour que tout le monde se sente égal et que l'on réduise ces tensions. »

Les jeunes souhaitent plus de mixité sociale, une meilleure prise en compte des besoins individuels des élèves et un système moins clivé. Les jeunes réclament des écoles où chacun a sa place, sans être jugé en fonction de son origine sociale ou de ses résultats scolaires. Une plus grande mixité sociale dans les écoles serait bénéfique pour réduire les inégalités. Les élèves suggèrent que l'école soit plus inclusive et ouverte à la diversité sociale et économique, ce qui permettrait de réduire les tensions et d'enrichir les échanges au sein des établissements scolaires. Encourager la mixité dès le plus jeune âge permettra de créer un environnement où les élèves apprendront à vivre ensemble malgré leurs différences.

Proposition n°5 - Changer les mentalités sur les orientations scolaires

Jérémy, 18 ans, élève de 6e secondaire :
« Je trouve que les élèves qui sont en professionnelle sont toujours regardés de travers, comme si c'était un choix par défaut. Mais moi je connais plusieurs personnes dans ces filières qui sont super motivées et qui veulent vraiment faire des métiers manuels. Ils ont des compétences différentes, et ce n'est pas juste de les sous-estimer. J'ai des amis qui sont en général et parfois ils regardent de haut ceux qui sont en pro. Mais tout le monde a un rôle important à jouer dans la société. Ce qui est dommage, c'est qu'on valorise souvent plus les filières générales que professionnelles, alors que ces métiers sont tout aussi dignes. Il faut que les enseignants arrêtent de faire des distinctions et qu'ils reconnaissent les talents et compétences de chaque élève, quelle que soit la filière. »

Les jeunes ont évoqué la stigmatisation des élèves en filière professionnelle, souvent perçus comme moins capables que ceux en filière générale. Une réelle valorisation de toutes les filières et un soutien renforcé pour les élèves qui y sont inscrits sont cruciaux. Les enseignants et le système scolaire doivent reconnaître la diversité des talents et des compétences, afin que tous les parcours soient considérés avec la même dignité et respect.

GRILLES D'ANALYSE

3

Nous avons mobilisé les outils conceptuels pertinents de Pierre Bourdieu[8], Erving Goffman[9] et Michel Foucault[10] pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, ces trois penseurs offrent des perspectives complémentaires pour comprendre ce que les jeunes ont rapporté aux services AMO dont notamment, la manière dont les inégalités sociales se manifestent dans le système éducatif et dont celles-ci influencent non seulement les résultats scolaires, mais aussi la construction de l'identité sociale des élèves :

- Bourdieu permet de saisir les inégalités structurelles liées au capital social, économique et culturel ;
- Goffman aide à comprendre les stigmates et la gestion des identités sociales des élèves ;
- Foucault éclaire les mécanismes de pouvoir, de contrôle et de surveillance qui influencent les pratiques éducatives et les relations sociales dans l'école.

Le capital culturel, le capital économique et la reproduction sociale

Dans ses théories sur le capital culturel et la reproduction sociale, Pierre Bourdieu offre une perspective essentielle pour analyser les inégalités sociales dans le système éducatif. Selon lui, ce dernier n'est pas un espace neutre où chaque élève aurait les mêmes chances de réussir. Au contraire, il reproduit souvent les inégalités sociales, car les enfants issus de familles privilégiées bénéficient d'un capital culturel et économique qui leur permet de mieux réussir à l'école. L'impact des ressources pédagogiques (comme les cours particuliers, le matériel éducatif moderne et le soutien à la maison) peut être analysé à travers le prisme des capitaux culturel et économique qui sont souvent plus abondants dans les familles aisées.

Ces capitaux se manifestent dans la familiarité avec les codes scolaires, les ressources matérielles et les savoirs informels qui facilitent la réussite scolaire. Les élèves issus de milieux modestes, dépourvus de ces capitaux, sont désavantagés, ce qui renforce les inégalités sociales et scolaires.

L'idée de reproduction scolaire de Bourdieu est également pertinente pour comprendre pourquoi certaines écoles, comme celles des quartiers populaires, sont moins performantes. Elles manquent d'un capital social, économique et culturel important, et ce manque d'infrastructures et de soutien renforce les inégalités de réussite.

Les stigmates et la gestion de l'identité sociale

L'approche d'Erving Goffman est utile pour analyser les aspects sociaux de l'échec scolaire et des discriminations invisibles qui sont souvent liées aux stéréotypes et aux attentes des enseignants vis-à-vis des élèves.

Sa notion de stigmate est particulièrement éclairante pour comprendre l'impact psychologique de l'inégalité scolaire, notamment lorsqu'un élève est perçu comme "moins capable" en raison de son origine sociale ou ethnique. L'élève issu d'un milieu défavorisé peut être stigmatisé de manière implicite par ses enseignants et ses pairs, ce qui affecte son estime de soi et ses performances scolaires. Par exemple, l'idée de climat scolaire mentionnée au travers de la récolte de la parole des jeunes fait écho à la théorie de Goffman sur la manière dont les individus gèrent leur identité dans un contexte social.

Les discriminations, qu'elles soient visibles ou invisibles, contribuent à la marginalisation des élèves, renforçant les sentiments de découragement, de démotivation et d'exclusion.

Goffman met également en lumière les rôles sociaux que les élèves endossent, souvent en fonction de leur classe sociale ou de leur origine ethnique. Dans une école où les différences sociales sont ignorées, ces rôles peuvent être limitants et réducteurs, contribuant à la stigmatisation.

La discipline et le contrôle social

Michel Foucault, avec ses concepts de discipline, surveillance et pouvoir, offre une grille de lecture pour analyser la structure même du système éducatif, qui impose des normes et des comportements conformes.

La notion de “panoptique” (le dispositif de surveillance qui observe les élèves) peut être utilisée pour comprendre comment l’école exerce un contrôle sur les élèves, non seulement à travers les règles formelles, mais aussi par des mécanismes informels de surveillance sociale.

Les discriminations systémiques et la gestion des élèves “difficiles” dans des établissements sous-financés peuvent également être analysées par le biais de Foucault. L’école, selon lui, produit des savoirs-pouvoirs qui catégorisent et normativisent les élèves. Par exemple, la manière dont les élèves des quartiers populaires sont perçus comme étant “moins aptes” à réussir est une forme de savoir qui justifie des pratiques éducatives inéquitables.

Foucault analyse également la manière dont les institutions comme l’école influencent les subjectivités des individus. L’impact psychologique de l’inégalité scolaire, la discrimination et le rejet peuvent ainsi être vus comme des mécanismes par lesquels l’école façonne la perception de soi des élèves, créant des inégalités au niveau de la perception personnelle et de l’identité.

RECOMMANDATIONS

Sur base de la récolte de la parole des jeunes réalisée par les services AMO au sein de ce projet, il est important de se référer à plusieurs principes énoncés dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE), qui guident la protection et la promotion des droits des enfants. Ces recommandations peuvent être observées en lien avec les thèmes soulevés par les élèves, notamment l'égalité d'accès à l'éducation, la lutte contre les discriminations et l'inclusion des enfants issus de milieux défavorisés.

1. Le droit à l'éducation sans discrimination (art. 2 de la CIDE)

Le Délégué général recommande que l'État prenne des mesures concrètes pour garantir que tous les enfants aient un accès égal à l'éducation, indépendamment de leur statut social, économique, ethnique ou culturel. Cela inclut notamment la lutte contre la discrimination directe et indirecte, en garantissant que l'éducation soit accessible à tous, en particulier aux enfants issus de milieux défavorisés.

2. La participation des enfants (art. 12 et 13 de la CIDE)

Le Délégué général encourage la démarche participative par la mise en place de mécanismes pour donner une voix plus forte aux élèves dans les prises de décision concernant leur scolarité, en particulier ceux issus de milieux défavorisés. Cela pourrait inclure des forums d'échanges réguliers où les élèves peuvent exprimer leurs opinions et contribuer à l'amélioration du système éducatif. Une recommandation clé est d'assurer que les voix des enfants issus de milieux sociaux variés soient systématiquement intégrées dans l'élaboration des politiques éducatives.

3. Le droit à la protection contre la violence (art. 19 de la CIDE)

Le Délégué général attire l'attention sur la nécessité de protéger les enfants contre toute forme de violence, y compris celle qu'ils pourraient rencontrer dans le milieu scolaire. Les discriminations et les violences psychologiques liées aux différences sociales et ethniques mentionnées par les élèves soulignent la nécessité d'une protection accrue des enfants contre les violences scolaires. Cela inclut des politiques contre la violence scolaire et le harcèlement, qu'ils soient physiques ou psychologiques, une formation sur la gestion de la diversité, obligatoire pour tous les enseignants et le personnel éducatif, la détection des biais inconscients et l'importance de la lutte contre les stéréotypes sociaux, ethniques et de genre.

4. La reconnaissance des besoins spécifiques des enfants en situation de handicap (art. 23 de la CIDE)

Même si les retours des jeunes mentionnent brièvement l'inclusion des élèves handicapés, le Délégué général recommande des réformes visant à garantir une meilleure inclusion des élèves en situation de handicap, avec des adaptations spécifiques et des ressources pédagogiques adéquates pour leur permettre de participer pleinement à la vie scolaire.

5. L'égalité des chances et l'équité (art. 28 de la CIDE)

La CIDE plaide pour un système éducatif qui assure l'égalité des chances pour tous les enfants. Cela rejoint l'idée d'équité plutôt que d'égalité purement formelle. L'école doit prendre en compte les besoins spécifiques des élèves, particulièrement ceux issus de milieux défavorisés, et fournir des ressources adaptées pour combler les écarts existants. Le Délégué général recommande donc de renforcer l'accès aux ressources pédagogiques, de réduire les inégalités dans les établissements scolaires et d'apporter un soutien particulier aux enfants en difficulté, en veillant à une meilleure répartition des moyens. Il recommande également de soutenir la mise en place de pédagogies différenciées et d'un suivi individualisé pour permettre aux élèves, en particulier ceux en difficulté, de progresser à leur rythme.

6. La lutte contre les discriminations scolaires (art. 2 et 29 de la CIDE)

La parole des jeunes aborde les discriminations scolaires, visibles et invisibles, liées au statut social, ethnique et à d'autres facteurs. Le Délégué général et le Comité des droits de l'enfants des Nations Unies insistent sur la nécessité de prévenir et d'éliminer les discriminations dans les écoles, y compris celles basées sur le statut socio-économique des élèves. Le Délégué général recommande la mise en œuvre de programmes de sensibilisation à la diversité, l'adaptation des méthodes d'enseignement pour lutter contre les stéréotypes et la discrimination ainsi que la mise en place de mécanismes efficaces pour signaler et traiter les cas de discrimination.

7. L'amélioration des conditions scolaires (art. 28 et 29 de la CIDE)

Les jeunes évoquent les conditions matérielles des écoles, notamment les établissements sous-financés qui accueillent des élèves issus de milieux modestes. Le Délégué général recommande de garantir à tous les enfants un environnement d'apprentissage propice, avec des infrastructures de qualité, des enseignants formés et des ressources pédagogiques adéquates. Cela implique aussi de lutter contre la surcharge des classes et d'assurer un suivi individualisé pour chaque enfant, en particulier pour ceux en situation de vulnérabilité.

RÉFÉRENCES ET SOURCES UTILES

[1]. Établissements scolaires (s.d.). Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, École d'Horticulture de la Ville de Liège, Centre d'enseignement secondaire Leonard de France, Athénée Léonie de Waha, Athénée Maurice Destenay, École secondaire De Beauvoir, École d'hôtellerie et de tourisme, Institut Provincial de l'Enseignement Secondaire de Seraing, École Polytechnique de Seraing, Athénée Guy Lang de Flémalle.

[2]. Centre culturel de Seraing. (n.d.). Accueil. https://www.centreculturel deseraing.be/

[3]. Chantal et Bernadette. (n.d.). Accueil. https://www.chantaletbernadette.com/

[4]. CLAJ asbl. (n.d.). Accueil. http://www.claj.be

[5]. SDJ – Service Droit des Jeunes. (n.d.). Accueil. http://www.sdj.be

[6]. CIAJ AMO. (n.d.). Accueil. http://www.ciaj-amo.be

[7]. Droit des jeunes. (n.d.). Accueil. http://www.droitdesjeunes.be

[8]. Bourdieu, P. (1979). La distinction : Critique sociale du jugement. Paris : Les Éditions de Minuit ; Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1964). Les héritiers : Les étudiants et la culture. Paris : Les Éditions de Minuit ; Bourdieu, P. & Passeron, J.-C. (1970). La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement. Paris : Les Éditions de Minuit.

[9]. Goffman, E. (1975). Stigmate : Les usages sociaux des handicaps. Paris : Les Éditions de Minuit ; Goffman, E. (1973). La mise en scène de la vie quotidienne : Volume 1, La présentation de soi. Paris : Les Éditions de Minuit.

[10]. Foucault, M. (1975). Surveiller et punir : Naissance de la prison. Paris : Gallimard ; Foucault, M. (1966). Les mots et les choses : Une archéologie des sciences humaines. Paris : Gallimard ; Foucault, M. (1971). L'ordre du discours. Paris : Gallimard.

Souhaitez-vous recevoir la version imprimée de ce focus ?

Pour nous contacter :
dgde@cfwb.be
+32/2.223.36.99
Rue de Birmingham n°66 - Molenbeek-Saint-Jean (1080)
https://www.defenseurdesenfants.be/

NOTES PERSONNELLES

VERS UNE COMMUNICATION ADAPTÉE AUX ENFANTS

Les quatre points à retenir de ce focus !

En tant que Délégué général aux droits de l'enfant, **Solayman va faire tout ce qui est en son pouvoir pour travailler à promouvoir et à protéger tes droits**.

Les jeunes rencontrés demandent **une école équitable, inclusive, valorisant chaque élève, respectant droits, diversité et égalité**.

Scanne-moi !

Pssst ! Nous avons fait un micro-trottoir dans lequel nous récoltons les avis de plein de personnes sur l'école ! Tu peux le regarder (et le liker !) **en scannant le QR code** juste ci-dessus !

Dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, il y a plein de droits qui te concernent ! On a créé une version facile et illustrée de ce texte, rien que pour toi. Découvre-la en scannant le QR code ci-dessous !

Scanne-moi !

Délégué général aux droits de l'enfant
delegueauxdroitsdelenfant
Le Défenseur des droits de l'enfant
Délégué général aux droits de l'enfant
@dgde.bsky.social
Prends-en d'la graine